**TERMES DE REFERENCE**

**CONSULTANT(S) PSYCHOLOGUE(S)**

1. **Contexte dans le cadre duquel s’exerce la mission**

Handicap International (HI), est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale qui vient en aide aux personnes en situation de handicap et aux populations vulnérables à travers le monde. Indignés face à l’injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ». Le Maroc est une mission du Programme Régional Maghreb dont le bureau régional est à Tunis. HI est présent au Maroc depuis 1996.

Le Maroc a adopté depuis 2013 une Stratégie Nationale d’Asile et d’Immigration basée sur une approche humaniste et sur les Droits de l’Homme avec pour ambition l’intégration socioéconomique des personnes migrantes et réfugiées. La régularisation des migrants en situation irrégulière dans le Royaume ; l’adoption du cadre juridique et de la loi contre la traite des êtres humains ; les signatures de Conventions contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles additionnels témoignent de cette volonté politique des autorités marocaines.

Cependant, la réalité sur le terrain est fort différente. La mobilité des villes du Nord vers les villes du Sud du pays concomitante à une visibilité grandissante des personnes migrantes au plan local ont piégé les migrants présents sur le territoire dans un phénomène de déplacement circulaire aggravant la dégradation de leurs conditions de vie. Dans ce contexte de mobilité, nombreux sont les migrants qui vivent dans des camps de fortunes urbains ou dans des maisons surpeuplées des quartiers populaires. Le campement de OuledZiane de Casablanca était ainsi l’un des derniers camps urbains de migrants au Maroc accueillant différentes nationalités, majoritairement des hommes adultes et des mineurs non accompagnés d’origine subsaharienne.

Afin de répondre à ces différents enjeux, HI et ses partenaires mettent en œuvre le projet PRM « Protection Résilience Migration » avec l’appui financier de l’Union Européenne dans le cadre d’un consortium dans les villes de Casablanca et Agadir.

**L’objectif général de ce projet vise à renforcer la protection et la résilience des migrant.e.s, des personnes déplacées et des populations hôtes avec l’intégration des déterminants de l’approche droits, l’approche genre et de l’accès aux services pour les plus vulnérables, notamment les femmes, les mineur-e-s, les personnes malades ou sans domicile.**

Les activités dans le cadre desquelles s’effectue la prestation sont réalisées auprès du SAMUSOCIAL CASABLANCA (SSC).

Créé en Octobre 2005, le SAMUSOCIAL CASABLANCA est une association à but non lucratif qui intervient dans l’urgence auprès des personnes qui vivent dans la rue, en leur offrant une aide médico- psycho sociale.

Le SAMUSOCIAL CASABLANCA s’inscrit dans le cadre de :

- L’INDH, initiée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI le 18 Mai 2005.

- La vision globale du SAMUSOCIAL International présent dans 16 Pays à travers le monde.

Le SAMUSOCIAL CASABLANCA est le premier maillon d’une chaîne qui va de l’urgence à l’insertion. Il est connecté à la fois aux institutions de droit commun médio-psycho-social, aux associations et organisations qui œuvrent dans ce domaine, ainsi qu’aux instances, privées ou institutionnelles, qui ont pour mission la lutte contre l’exclusion.

Les missions du SAMUSOCIAL CASABLANCA sont mises en œuvre au travers de plusieurs activités :

Les maraudes ou tournées faite par les équipes mobiles d’aide exercent une mission de veille sociale et sanitaire en se portant à la rencontre de ceux qui vivent dans la rue

Les services proposés par le SSC sont :

* l’hébergement d’urgence qui permet une mise à l’abri
* permanence psycho- sociale,
* repas chauds,
* espace hygiène,
* vestiaire,
* infirmerie,
* consultations médicales
* etc

L’accompagnement médico-psychosocial défini avec la personne permet la recherche des solutions réalistes et personnalisées.

HI et le SAMU SOCIAL collaborent dans le cadre de la réponse d’urgence aux personnes migrantes vulnérables depuis 2019.

1. **Problème auquel la consultance doit répondre**

Souvent considérées à tort comme un groupe homogène, les communautés migrantes au Maroc représentent diverses cultures et nécessitent une attention particulière quant à la promotion du vivre ensemble, de la santé et du bien-être (y compris la santé mentale et les besoins psychosociaux).

Les conditions de séjours et de mobilité rendent difficiles les projets migratoires et maintiennent les personnes dans des situations sociales précaires dans leurs zones de transit. Cela aboutit souvent à un sentiment de déshumanisation administrative et d’échec face à la quête d’un avenir meilleur ; notamment lorsque les conditions de vie sont difficiles (manque de ressources financières, difficultés d’intégration et d’accès à l’emploi… etc) et que les trajectoires migratoires sont marquées de violences. Les tensions vécues avec la communauté hôte et entre communautés migrantes, (souvent en raison des ressources limitées), affectent d’avantage leur santé mentale.

Le contexte d’isolement créé par la pandémie du covid-19 a par ailleurs contribué à dégrader l’l’état de santé mentale et à accentuer les besoins psychosociaux des personnes migrantes au Maroc.

L’intervention proposée abordera plus spécifiquement les incapacités psychosociales résultant de la détresse psychologique et les incapacités psychiques. Elle s’articulera autour de la pyramide des interventions pour le renforcement de la santé mentale et le soutien psychosocial avec un focus particulier sur les dispositifs de soutien ciblés non spécialisés et au renforcement du soutien communautaire et familial.

1. **Objectif de la consultance et résultats attendus**

# OBJ 1 : Identification et évaluation des besoins en matière de santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS)

* + Identifier les besoins et attentes des personnes migrantes en lien avec leur santé mentale.
  + Evaluer les besoins des bénéficiaires en matière d’accès à des prises en charge adaptées.
  + Soutenir les équipes du SSC à évaluer les besoins des bénéficiaires en santé mentale et leur égibilité au soutien psychosocial.
  + Mettre en place des activités d’outreach (aller-vers) pour aller à la rencontre du public en collaboration avec le SSC.
  + Être en contact avec les Pairs Communautaires et les Relais Communautaires pour les soutenir dans l’identification des besoins SMSPS des bénéficiaires.
  + Avoir un rôle de veille en rendant compte au coordinateur du SSC et au FTO de toutes évolutions significatives dans le public cible.

# **OBJ 2 : Assurer l’accompagnement et le soutien psychologique individuel et collectif des bénéficiaires**

* + Assurer l’accompagnement individualisé et personnalisé des bénéficiaires
  + Assurer la prise en charge psychologique des bénéficiaires notamment des cas en situation de grande détresse psychologique (tel que les victimes de violences, mineur.e.s non accompagné.e.s, usagers de drogues, etc)
  + Assurer des entretiens collectif (entretiens familiaux, de couple, etc)
  + Garantir le respect et la confidentialité des bénéficiaires
  + Assurer le référencement interne et externe (structure de soins spécialisés, OSC) en coordination avec l’équipe médico-sociale.
  + Animer des séances de sensibilisation et d’information sur la SMSPS

# **OBJ 3 : Contribuer à la dynamisation du Travail en Réseau**

* + Participer aux groupes de travail et/ou réseaux professionnels dans le domaine de la santé mentale, notamment dans le réseau d’acteurs autour de la migration
  + Créer et maintenir des liens opérationnels avec les acteurs OSC / OI / institutions publiques travaillant auprès des bénéficiaires dans la région (informations, référencement etc).
  + Participer à des réunions thématiques/groupes de travail auprès d’acteurs dans le domaine.
  + Mettre à jour ses connaissances sur le réseau de prise en charge des bénéficiaires sur Casablanca.
  + Participer à des activités de formations, sensibilisation au Maroc

1. **Méthodologie de travail**

Dans le cadre de la prestation, le consultant sera amené à collaborer avec les équipes du SAMU Social de CASABLANCA et les équipes d’Handicap International sous la supervision technique du Field Technical Officer (FTO) de Handicap International.

Le consultant sera intégré au SSC et sera placé sous la coordination du coordinateur terrain du SSC.

Dans le cadre de ses fonctions le consultant devra veiller à :

* + Adopter une approche interculturelle adaptée au contexte de la migration
  + Adopter une approche Do No Harm (Ne pas nuire)
  + Adopter une approche de Réduction des Risques (RdR)

Les prestations devront être adaptées pour être fournies à la fois dans le centre, de manière intégrée au circuit de prise en charge, dans une logique transdisciplinaire, et hors des mur s(travail en rue, consultation hors du local psychologique, etc).

Le consultant participera sous l’autorité du FTO à l’analyse des pratiques en santé mentale et soutien psychosocial afin d’alimenter la capitalisation.

Le consultant devra inscrire son intervention dans le cadre du dispositif de collecte de données et de documentation des dossiers individuels du SAMU Social et de HI.

1. **Livrables attendus**

* Time Sheet
* Reporting d’activités mensuel au plus tard le 05 du mois suivant reprenant le narratif des activités réalisé objectif par objectif.
* Pour la fin du contrat rapport des activités réalisées incluant des cas représentatifs de la prise en charge et des cas complexes discutés avec le FTO. Ce rapport reprendra les bonnes pratiques constatées lors des activités selon un format qui sera déterminé conjointement avec le FTO.

1. **Compétences et expertise requises, durée**

* Maîtrise du français. La maitrise de l’arabe (darija) et/ou l’anglais est un plus.
* Master en Psychologie
* Expérience de 2 ans minimum dans la prise en charge psychologique

Date démarrage : Immédiatement

Durée d’intervention : 6 mois renouvelable

Lieux d’exécution : SAMU Sociale de Casablanca et ville de Casablanca. Possibilité de déplacement à Agadir et Rabat pour formation, réunion, etc. La prise en charge des déplacements sera assurée par HI.

1. **Condition spéciale, remise des offres et évaluation**

**Condition spéciale :**

Il est souhaitable que les postulants soient auto-entrepreneur.

Le consultant travaillera sur une base de 40h/semaine.

**Remise des offres :**

Les dossiers de candidature des prestataires intéressés par la présente mission devront obligatoirement comporter les éléments suivants :

1. Une proposition technique présentant :

• La méthode d’intervention (2 pages maximum)

• Une liste des expériences du prestataire pour la réalisation de missions similaires

1. Le CV du prestataire impliqué dans la réalisation des TDR
2. Une proposition financière détaillée incluant les coûts d’expertise uniquement et les frais de communication. Les frais de déplacement nécessaires à la réalisation de la mission seront pris en charge par le SAMU Social ou Handicap International selon la nature desdits frais
3. La preuve d’enregistrement (copie de la carte autoentrepreneur ou du document d’enregistrement)

Date de fin pour recevoir des offres le **17/06/2022 à minuit**. La mission se réserve le droit de stopper les candidatures dès qu’un profil sera retenu. Toute offre reçue après ce délai sera immédiatement rejetée.

**Les candidatures doivent être envoyé à l’adresse suivante** [**s.benabdelhafidh@hi.org**](mailto:s.benabdelhafidh@hi.org) **avec comme objet : « Offre PSY CASABLANCA ».**

**Evaluation des offres :**

Le processus est linéaire et il est obligatoire de réussir l’étape précédente pour passer à la suivante.

1. Revue de l’éligibilité (date/heure de dépôt et preuve d’enregistrement)
2. Revue de l’offre technique et entretien technique
3. Revue de l’offre financière
4. Immersion d’une journée au SSC afin d’appréhender le contexte suivi d’un second entretien

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s’oppose à toutes les formes d’exploitation, d’abus ou de corruption. Le(s) consultant(s) sélectionné(s) s’engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International.